

Le dernier avant-poste de Stettin est capturé

attaquer. Les prévôts luttèrent, retournèrent à leur voiture et y entrèrent.

tel de ville, de sorte que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés ce jour-là.

ment au sud de Mandalay aujourd'hui, où se trouvent de riches puits de pétrole.

M. Coldwell est du même avis

la route est impraticable. Le
te de la route est passable.

LA TRIBUNE

Fondée en 1910
Pour tous services: 2, rue Marquette,
Téléphone: 971. Sherbrooke.

Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX

Services des nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuters.

Représentants:
Au Canada: A.-H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
Aux E.-U.: Beger & Martin, New-York, Chicago.

MERCREDI, 21 MARS 1945.

L'élection finlandaise

Les résultats définitifs des élections générales qui viennent d'avoir lieu en Finlande ne seront pas connus avant quelque temps encore. Mais ce que nous en connaissons déjà autorise à penser que ce petit peuple qui a eu à souffrir si cruellement de la guerre, loin de garder rancune à la Russie soviétique, entend bien à l'avenir entretenir avec sa puissante voisine des relations plus étroites et plus cordiales.

Par ailleurs, le scrutin de ces dernières années démontre clairement qu'une grande partie du peuple finlandais se rend compte aujourd'hui qu'elle a été dupée de l'Allemagne et de ses odieuses machinations, non pas seulement depuis deux ou trois ans, mais dès le premier conflit russo-finlandais. Dans la composition du prochain parlement d'Helsinki, les députés germanophiles ne seront pas nombreux, si peu nombreux, croit-on, qu'ils devront céder constamment aux vœux des représentants violemment antinazis.

Chat échaudé craint l'eau froide, et la Finlande n'échappera pas à la commune loi.

Ministre à La Havane

Le Canada étend de plus en plus sa représentation diplomatique, et c'est là une politique de sage prévision qui comporte un important facteur de progrès et de bonne entente internationale. A cet égard, il y a lieu de féliciter le gouvernement King, qui vient de créer une légation canadienne dans la République de Cuba. Plus d'une fois des personnages autorisés de cette grande île des Antilles avaient exprimé le vœu de voir Cuba entretenir des relations amicales et commerciales plus étroites avec notre vaste pays. Or l'ouverture prochaine d'une légation canadienne à la Havane répond magnifiquement à ce désir légitime d'un peuple ami et dont la culture latine s'apparente avec la culture d'un élément très important de notre population.

Au surplus, le gouvernement du Canada est très heureux dans le choix du ministre qu'il délègue à la Havane, dans la personne de M. Emile Vaillancourt, de Montréal. M. Vaillancourt possède un bagage de connaissances très étendu comme en témoignent les nombreuses brochures qu'il a publiées sur maints sujets depuis quelques années et sa collaboration à plusieurs journaux et revues français et anglais du Canada. M. Vaillancourt a des idées et ce qui est plus rare, des idées originales. C'est aussi un homme d'étude et d'érudition, qui possède une connaissance approfondie de l'histoire et qui a su, à l'occasion, attirer l'attention de ses compatriotes sur des questions politiques et économiques de haute importance.

Nos sincères félicitations à ce nouveau diplomate qui entre si bien préparé dans une carrière qui exige tout à la fois du tact, de la prudence, du savoir, une politesse exquise et une grande amabilité.

Une bonne politique

Le rationnement, tel qu'établi au Canada, par décrets du gouvernement fédéral, a rendu à toute notre population des services signalés. Il aura surtout permis une distribution équitable des principales nécessités de la vie entre tous les citoyens. Non seulement le coût de la vie a été stabilisé de façon que le consommateur obtient autant de marchandises ou de services pour son dollar, mais le commerçant et l'homme d'affaires aussi en ont bénéficié. En 1943, par exemple, il n'y eut au Canada que 314 faillites commerciales. C'est le chiffre le plus bas depuis que les dossiers existent, c'est-à-dire depuis le commencement du siècle. En 1938, il y eut au pays 1.219 faillites.

Le rationnement par coupon est celui qui touche de plus près le consommateur ordinaire. Mais certains produits durables sont rationnés au permis. C'est une méthode adaptée aux produits durables essentiels à certaines classes ou qui sont achetés rarement. Les articles et les services rationnés ainsi comprennent certains appareils électriques, les balles et cartouches, les instruments aratoires, les chronomètres de chemin de fer, les machines à écrire et les appareils de comptabilité.

Les marchandises rares qui ne sont pas rationnées sont réparties par les grossistes aux détaillants en conformité de la politique de distribution équitable de la Commission des Prix et du Commerce. Cette politique est également d'application par les détaillants qui limitent les ventes aux consommateurs.

La Commission des Prix se propose d'éliminer aussitôt que possible toutes les réglementations susceptibles de retarder la production civile. Mais en attendant, le Canada se souvient que la hausse inflationniste des prix pendant l'autre guerre se fit sentir dix-huit mois après la cessation des hostilités, et que cette augmentation a été suivie d'une déflation encore plus ruineuse et plus abrupte. Il se propose donc de maintenir le plafond des prix après la défaite de l'Allemagne jusqu'au moment où les conditions permettront de relâcher les contrôles sans danger.

Feuilles Volantes

On a l'air que l'on prend.
On a l'air que l'on respire.

Toute fleur s'ouvre à son heure. En serre chaude ou en plein air.

Prudent, le bourgeois ne se déboute pas qu'au moment propice.

L'hiver pratique la magie blanche, le printemps est spécialiste en magie verte.

"Une hirondelle ne fait pas le printemps", mais les merles sont tout de même ici qui nous l'annoncent.

A tout prendre, il y a plus de printemps, dans une anthologie de vers français, qu'il n'y en a dans dix ans de notre calendrier canadien.

Quand l'hiver se fait rogné deux ou trois semaines en mars, il gruge ordinairement avril par les deux bouts. Et l'on pense aux vers du bon Théo:

Mars qui rit, malgré les averse,
Prépare en secret le printemps.

Le printemps ne nous semble doux que parce que l'hiver est dur; la résurrection de tout ce qui chante et de tout ce qui verdoye ne nous ravit que parce que l'hiver paralyse toute vie végétative et fait taire le murmure des sources.

Pour sa part, La Fontaine a justement traduit le sentiment que nous éprouvons à la vue de l'éblouissante métamorphose printanière, dans ce quatrain:

Le printemps, avec toutes ses grâces,
Ne nous paraît pas entouré de plaisirs.
Si l'hiver, environné de glaces,
N'avait interrompu le règne des zéphyrs.

TRISTAN

L'Opinion des autres

La "sixième" colonne

La guerre civile d'Espagne nous avait donné l'expression "cinquième colonne", qui sert à désigner, dans une ville assiégée ou dans un pays en guerre, les éléments favorisant l'ennemi. Voici que de la France libérée nous vient l'expression "sixième colonne". On la définit ainsi: "Celle qui cherche à sauver les gens qui ont manqué perdre la France en collaborant avec l'ennemi". Elle vise ceux qui veulent aujourd'hui réclamer la pitié plutôt que la justice envers les citoyens qui ont collaboré avec les Boches.

(La Patrie — Montréal).

Une leçon à M. Bracken

M. Caldwell a expliqué lundi à Montréal que les mêmes renseignements lui étaient parvenus sur cette histoire d'armes passées en vrac par-dessus le bastingage. "J'ai demandé à mon informateur de m'apporter des faits et lorsque je le vis dans l'impossibilité de ne pouvoir rien affirmer et préciser, j'écarterai cette rumeur". En quoi M. Caldwell donnait à M. Bracken une belle leçon de conscience politique.

Un chef véritable ne penserait pas à déchoir dans sa dignité en se rendant au vœu de plus en plus général, de plus en plus unanime d'une rétractation honnête sur cette grave question. Allons, M. Bracken, au nom des 900.000 combattants canadiens, un aveu de votre part qui sera immédiatement interprété dans la nation comme un geste de la plus haute politique. Avouez donc que vous avez exagéré cette histoire de fusils à la mer. Nos Canadiens ne sont pas des lâcheurs.

(Le Canada — Montréal).

Les Beaux Vers

Le Thé

Miss Ellen, versez-moi le Thé
Dans la belle tasse chinoise,
Où des poissons d'or cherchent noise
Au monstre rose épouvanté.

J'aime la folle cruauté
Des chimères qu'on apprivoise:
Miss Ellen, versez-moi le Thé
Dans la belle tasse chinoise.

Là sous un ciel irrité,
Une dame fière et sournoise
Montre en ses longs yeux de turquoise
L'extase et la naïveté;
Miss Ellen, versez-moi le Thé.

Théodore de Banville

La loi fédérale de l'Aptitude physique

PAR EUGÈNE L'HEUREUX

Si la Province peut assumer seule toutes les dépenses d'une politique d'éducation physique, nous ne voyons pas, c'est ce que la Province refuse la collaboration fédérale en ce domaine pour, ensuite, ne rien faire ou réaliser, dans l'ordre de la routine, une œuvre inférieure en dimensions et en qualité à celles dont bénéficiera la jeunesse des autres provinces.

Si Québec décide d'accepter les octrois fédéraux distribués sous l'empire de la loi sur l'aptitude physique nationale, il sera en mesure de disposer raisonnablement à sa guise. Et si Ottawa se veut à la hauteur des conditions inacceptables, Québec peut mettre fin à l'entente au moment qui lui convient.

C'est dire que les droits de la Province ne peuvent pas souffrir longtemps de cette collaboration très utile par ailleurs.

En outre de l'argent, Ottawa met au service des Provinces une organisation générale dont celles-ci peuvent se servir. SELON LE DR. PRÉSPER ESPRIT, affirme le ministre fédéral de la Santé, le Directeur du Conseil national et le représentant du Québec dans ce Conseil. Au dire d'une certaine source beaucoup plus bruyante que nombreuse, tout est mauvais qui n'a pas origine chez nous. Selon ces patriotes à court vue, quel s'agit de science, de méthodes, d'industries ou de connaissances ou de formules sociales ou politiques il faut nous suffire complètement à nous-mêmes et ne jamais rien emprunter aux autres.

Si une telle espèce de patriotisme nous donne depuis cinq ans pour nous faire oublier la gravité des ressentiments accumulés contre nous par la propagande isolationniste, un tel patriotisme, dit le ministre, n'est que le reflet de la mentalité des Canadiens français, qui ont bien l'habitude de se développer pas plus que les individus. Voilà une loi qui régit le Canada français comme les autres éléments ethniques.

Notre opinion à nous, c'est que les Canadiens français appartiennent à une catégorie d'hommes fort bien doués sous tous les rapports et que la mise en valeur de ces talents leur vaudra une place enviable parmi les nations. Mais comme tous les autres humains, ils progressent dans la mesure où ils profitent de l'expérience acquise ailleurs. En nous cloîsant, les peuples ne vivent pas plus que se développent pas plus que les individus. Voilà une loi qui régit le Canada français comme les autres éléments ethniques.

Pour le cas où le Gouvernement provincial désirerait de collaborer avec Ottawa pour assurer plus vite et plus largement à notre jeunesse les bienfaits de l'éducation physique, voici les points essentiels de la loi fédérale, que le public aimera connaître.

L'application de cette loi est confiée à un Conseil national d'éducation physique formé de trois à dix membres, dont le président seul reçoit un traitement.

Voici les fonctions de ce Conseil, telles que décrites dans la loi:

"a) Aider à l'extension de l'éducation physique dans toutes les institutions enseignantes et autres;
"b) Encourager, accroître et coordonner toutes les activités relatives au développement physique de la population au moyen des sports, de l'athlétisme et autres semblables occupations;
"c) Enseigner aux instituteurs, conférenciers, et instructeurs les principes d'éducation physique et d'aptitude physique;
"d) Organiser des activités destinées à favoriser l'aptitude physique et procurer les moyens à cette fin; et
"e) Coopérer avec les organisations telles qu'indiquées à l'article sept et qui s'occupent de développer l'aptitude physique, par le redressement des défauts physiques au moyen de la culture physique."

Et l'article 7 se lit comme suit: "Lorsqu'une Province établit une organisation aux fins de coopération avec le Conseil à l'application des dispositions de la présente loi et que cette Province s'engage à mettre en œuvre un plan d'aptitude physique satisfaisant pour le Ministre, ce dernier peut, avec l'assentiment du gouverneur en conseil, conclure, avec cette Province, une entente pour toute période, en vue de fournir, à même la Caisse, une aide financière aux fins de l'application de la présente loi d'exécution de la loi."

Cette aide est versée au trésor provincial moyennant la condition que la Province consacre au moins

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Être Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon. Commencez avec trois à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter tous les deux jours. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désagréments.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doucement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies — 25c. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et disposez

autant de son propre argent à l'éducation physique.

La Caisse nationale d'aptitude physique est un fonds constitué d'octrois gouvernementaux et de certains dons des philanthropes voudront bien destiner à la cause patriotique et sociale de l'éducation physique.

La Province peut refuser la collaboration fédérale, si elle le veut, mais elle n'a pas le droit de refuser à notre jeunesse une politique d'éducation nullement inférieure à celle dont jouira — dont jouit déjà dans une certaine mesure — la jeunesse des autres parties du Canada. Si elle refuse la collaboration fédérale, ce sera son devoir de tout faire et de tout payer seule.

Dans un prochain article, nous étudierons les avantages que peut procurer à notre Province, pour la réalisation d'une politique d'éducation physique, une loyale et intelligente collaboration de nos deux gouvernements au chapitre de la reconstruction d'après-guerre.

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, dirigée par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

Ceux qui tirent notre parti.

Louis Gugu

(1870-1940)
Les Gugu appartenaient à un groupe de militaires suisses restés après la conquête en Amérique et qui trouvaient un protecteur dans le gouverneur Haldimand, lui-même de nationalité suisse.

Louis naquit à Paris, en 1870. Il était le fils de Barthélemi Gugu, officier de la garde suisse dans l'armée française. Il vint au Canada avec son père, son oncle, Conrad Gugu, qui rétablit à Yamachiche, sous un rôle important dans l'immigration des Loyalistes. Lorsqu'il mourut, en 1886, il donna ses propriétés à son père. Et c'est ainsi que le jeune Louis passa en Amérique en compagnie de son père.

Durant la guerre de 1812, Louis Gugu commanda le troisième bataillon de milice du Bas-Canada, qui comprenait les troupes levées à Yamachiche et aux environs.

De 1816 à 1818, il occupa un siège à l'Assemblée législative du Bas-Canada. A l'expiration de son mandat, il obtint un siège au Conseil législatif.

Sur la fin de sa vie, l'honorable

Louis Gugu occupa le poste de sheriff du district judiciaire de Montréal, il mourut le 17 juillet 1940. De passage à Londres, en 1795, il y avait épousé Juliana O'Connor, une catholique dont le père avait accompagné les armées de Wolfe comme chirurgien. Ils eurent deux fils: Conrad-Auguste et Thomas-John et cinq filles.

Il avait fondé la German Society. Son épouse mourut à Montréal, le 30 juin 1842.

Nouvelles de Drummondville

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — M. Wilfrid Pauchet, conseiller au siège No 1 du quartier centre, a été élu maître suppléant de notre ville pour un terme de trois mois.

— La fanfare des Cadets de l'école St-Frédéric, a donné un fort attrayant concert, sous la direction de M. Ralph Nolet. La salle était remplie à pleine capacité. Ce corps de musique célébrera cette année le 300^e anniversaire de sa fondation.

— Le jeune pianiste-compositeur André Mathieu a donné un récital très goûté, devant les membres de la Société musicale de notre ville. Environ 500 personnes y assistèrent. Le jeune virtuose a interprété surtout de ses compositions, mais également des œuvres de Bach, Debussy, Chopin et Liszt.

— Le lieutenant Laurent Guay, de notre ville, actuellement en service outre-mer, a été blessé en Allemagne, le 26 février. Il souffre de fracture composée à une cuisse et à une jambe. Aux dernières nouvelles, son état était satisfaisant.

— Notre ville a fait l'acquisition d'un camion-citerne pour l'arrosage des rues. Ce véhicule est maintenant prêt et sera livré d'ici à quelques jours.

— Le conseil municipal de notre ville, à sa dernière séance, a décidé de nommer un avocat attaché au service de la police pour la préparation et la direction des causes. Les services de M. Antoine Biron ont été retenus à cette fin.

— Les membres de la section St-Simon de la Société St-Jean-Baptiste ont procédé au choix de leurs officiers pour l'année courante avec le résultat suivant: président, M. Hormidas Duplessis; vice-président, M. Aloïse Houle; secrétaire, M. Edgar Lemaire; trésorier, M. Henri Lemoyne; directeurs, MM. Joseph Brodeur Jr., Orla Aubin et Sylvain Gagné.

Pourquoi une Cigarette Dunhill est-elle comme un Jeu de Quilles où vous obtenez "450" points?

PARCE QUE vous obtenez beaucoup de satisfaction lorsque vous fumez une Cigarette Dunhill. C'est la cigarette parfaite — extra-douce dont vous préférerez fumer des Cigarettes Dunhill — tabac de Virginie — extra-doux!

Achetez l'Essence à Briquet Dunhill — faite pour le Briquet le plus renommé au Monde

LE NOM LE PLUS RÉPUTÉ DANS LE MONDE DES FUMEURS!

Aux Indes, où les mariages d'enfants sont communs, on donne habituellement des poupées comme cadeaux de nocces. Le verbe anglais "scuttle", qui signifie percer un trou dans le fond d'un bateau, est dérivé d'un vieux mot qui signifie "plat".

Avant de vous assurer...
CONSULTEZ LA
Confederation Life Association

L'ENREGISTREMENT AUX
ALLOCATIONS FAMILIALES
commence
le 22 MARS 1945

POUR OBTENIR CES
ALLOCATIONS
Chaque enfant de moins de
16 ans doit être inscrit.

AUX PARENTS: Chaque famille canadienne recevra par la poste, d'ici au 22 mars, une formule d'enregistrement des allocations familiales. Remplissez cette formule et retournez-la sans délai dans la même enveloppe. Ne tardez pas — dans l'intérêt de vos enfants.

Cette formule est très simple. Elle ne comporte que sept questions, et on peut y répondre en quelques minutes. Mais répondez clairement à toutes les questions. Les allocations familiales ont pour objet d'aider les parents à élever leurs enfants. Elles doivent servir à améliorer la santé des enfants, à leur fournir des soins médicaux, dentaires et infirmiers, à leur procurer une nourriture plus soutenante, de meilleurs vêtements, un logement plus salubre. Elles aideront à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants.

IMPÔT SUR LE REVENU: Afin que personne ne bénéficie à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt pour ses enfants, ce dégrèvement sera réduit du montant reçu au titre des allocations familiales. Les parents ont donc le privilège de réclamer, ou de ne pas réclamer les allocations familiales. Ceux qui ne savent pas s'ils auraient intérêt à le faire sont priés de s'inscrire. Ils n'y perdront rien.

AUX PARENTS
VOUS AIDERZ VOS
ENFANTS EN LES INSCRIVANT
AUX
ALLOCATIONS FAMILIALES

Publié par ordre de
l'HON. BROOKE CLAXTON,
ministre,
MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU
BIEN-ÊTRE SOCIAL, OTTAWA

Le Souverain Pontife flétrit les personnes qui profitent du malheur des temps pour s'enrichir

WASHINGTON, (P. A.) — Voici la traduction du discours que le pape a prononcé dimanche après-midi à Saint-Pierre, sur la place de la Sainte-Trinité, au Vatican, d'après le texte reçu par la National Catholic Welfare Conference.

Le prompt dévouement avec lequel, ô fils bien aimés, vous êtes venus en grand nombre de tous les quartiers de Rome, Notre évêque, donne le vivant témoignage de votre obéissance voulue à l'exhortation que l'Eglise adresse à tous les fidèles, le dimanche de la Passion, "Dieu veut que vous entendiez aujourd'hui sa voix (Psaume XCIV, verset 7). Cette voix du Seigneur, que les cloches de vos églises et le carillon sonore de cette basilique patriarcale vous apportent comme un bruissement écho, a résonné ces semaines passées du carême au plus profond de vos cœurs, tandis que réunis autour des chaires de vos églises, vous avez écouté les paroles de ces prédicateurs du carême, au cours des missions que Nous avions ordonnées.

L'unique nécessaire

Ces prédicateurs, comme leurs prédécesseurs des siècles passés, ont insisté auprès de vous avec un zèle ardent, et quelquefois avec la rigueur de l'amour, sur le devoir de songer sérieusement et de pourvoir à l'unique nécessaire" (Evangile selon saint Luc, X, 42), savoir: votre sanctification et votre salut spirituel personnel. A cette époque sainte, le Divin Seigneur est passé parmi vous, et à abondamment semé sa parole dans vos âmes que la prière et la

penitence continuelles ont préparées à la recevoir comme en terre bonne et fertile. Et maintenant, en présence de la vraie Croix, de laquelle le Christ aux bras étendus vous invite et vous attend. Nous, son vicaire indigne, vous supplions ô fils bien aimés, que, remuant l'impiété et les désirs du siècle, nous vivions dans la tempérance, la justice et la pitié en ce monde, attendant la sainte espérance et la venue dans la gloire de Notre Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ. (Épître de saint Paul II, 12-13).

Dorénavant qu'aucun de vous ne manque chaque jour d'élever son cœur... et ses mains vers Dieu dans une humble et confiante prière d'adoration, de louange, de supplication et d'actions de grâce. Observez le saint dimanche, jour du Seigneur, comme les fidèles de Rome vos pères vous en ont donné l'exemple depuis le temps des apôtres.

Assistez tous fidèlement au sacrifice de la messe, participez en grand nombre au banquet eucharistique et conduisez-vous de sorte que le Dieu de paix et d'amour demeure parmi vous dans votre vie privée et sociale (Deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens, 10-11).

Devoirs de famille

Parents, souvenez-vous toujours que vous êtes responsables devant Dieu, devant l'Eglise, devant toute la société humaine, du bien spirituel et temporel de vos enfants. Et vous, fils, renouvelez en vous-mêmes le respect et l'obéissance que vous devez à ceux qui vous ont donné la vie et tiennent dans votre estime la place de Dieu. Vous, ô époux et épouses, rappelez-vous l'instant où devant l'autel de Dieu vous êtes solennellement promis l'un à l'autre une inviolable fidélité. Gardez-la intérieurement, sans la moindre ombre ni tâche, elle restera jusqu'à la fin pour vous et votre famille la source des plus abondantes bénédictions.

La pureté

Si d'autre part le chantage mortel de l'infidélité conjugale devait se répandre et se généraliser chez un peuple, la malédiction et le malheur tomberaient sur lui pour son grand péché. Tous ensemble, dans une généreuse rivalité, efforcez-vous en toutes choses de réintégrer et de rétablir parmi nous la moralité, en toutes choses, dans l'éducation des enfants, dans l'éducation des adultes, dans la formation d'une jeunesse chaste, saine, sincère, saintement fière, jalouse de sa vertu. En toutes choses, dans la vie du travail, les divertissements, le repos, l'athlétisme, autrement l'honneur chrétien du peuple et la dignité humaine même disparaissent.

trou, car "Dieu ne nous a pas destinés à l'impureté mais à la sanctification". (Première épître de saint Paul aux Thessaloniciens IV, 7).

Contre l'exploitation du malheur

Qu'aucun de vous ne soit comploté parmi ceux qui, au milieu de la terrible calamité dans laquelle se trouve présentement la grande famille humaine, ne voient dans le malheur qu'une occasion propice de s'enrichir par des moyens déshonnêtes, en exploitant les souffrances et le besoin de leur prochain et en augmentant les prix sans limite afin de se procurer des bénéfices scandaleux. Regardez leurs mains: elles sont tachées de sang, du sang des veuves et des orphelins, le sang des enfants et des adolescents, dont la croissance physique est retardée ou gérée par la sous-alimentation et la faim; du sang de milliers de malheureux de toutes les classes qu'ils ont sacrifiés sur l'autel de leur méprisable commerce. Comme celui d'Abel, ce sang crie au ciel contre ces nouveaux Cain. La tache de leurs mains reste ineffaçable comme au plus profond de leur conscience leur crime doit rester imparadonnable jusqu'à ce qu'ils l'aient confessé, et par leurs larmes et leur expiation font pénitence, dans la mesure où il est possible de réparer un si grand forfait.

Une des béatitudes

Ne ferez pas vos cœurs à la voix du Divin Maître: "Bienheureux les miséricordieux, car ils auront la miséricorde". (Evangile selon saint Matthieu, V, 7). Pour l'amour du Christ, unissez-vous dans la fraternité, aidez-vous les uns les autres, vous qui jouissez encore ou qui venez d'acquiescer une part des biens de ce monde, et vous qui avez tristement tout perdu, afin que par l'entraide, vous surmontiez la crise économique dans laquelle est tombé le pays et que vous n'attendiez pas tous les hommes étaient unis par une solidarité vraiment humaine et que la véritable charité divine et chrétienne se manifeste par la parole de Dieu et de vos cœurs ne soient pas éteints. Cette voix vous conseille: "Que le méchant renonce à sa voie, l'injuste à ses desseins, qu'il revienne au Seigneur". (Isaie, LV, 7).

La guerre, fruit et salaire du péché

A ceux qui resteraient sourds à cette exhortation du Tout-Puissant, à ceux qui n'écouteront pas la voix persuasive des pasteurs d'âmes, même devant l'appel clair et impérieux de la conscience, une autre voix, la voix farouche et atroce, celle des cruels événements de l'époque se fait entendre pour déclarer et prévenir que la guerre est le fruit et le salaire du péché. Le pécheur peut bien essayer de se cacher la tête dans le sable, le méchant peut bien persister à suivre obstinément les sentiers du mal, loin de Dieu, mais cette voix tragique deviendra toujours plus forte, plus terrifiante, pénétrera jusqu'au tréfonds du cœur, même à travers les causes et les responsabilités immédiates du conflit inhumain, à travers la note des actes extérieurs et des paroles, pour rechercher et montrer la cause profonde qui a allumé et alimenté la terrible conflagration, l'esprit qui a provoqué et envenimé la lutte, l'esprit d'orgueil, d'ambition et de cupidité.

L'esprit de violence

C'est l'esprit du mal qui combat l'esprit de Dieu et qui veut bannir de la terre le royaume du Christ et déifier les forces matérielles, afin de chasser de la vie des peuples et surtout d'abolir dans les relations internationales toute distinction de principes entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste. A ceux qui se sont laissés séduire par les partisans de la violence et qui, après les avoir suivis sans réfléchir, com-

encent à se réveiller de leur illusion, consternés de voir où les a menés leur servile obéissance. Il ne reste d'autre voie de salut que d'abjurer définitivement l'idolâtrie du nationalisme absolu, l'orgueil de la race et du sang, le désir d'hégémonie dans la possession des biens de ce monde, et de revenir absolument à cet esprit de fraternité sincère qui se fonde sur le culte du Dieu père de tous les hommes, dans lequel les idées trop longtemps opposées de droit et de devoir, d'avantage et de désavantage se concilient dans la justice et la charité.

Conditions d'une paix durable

Mais la réconciliation des peuples ne pourra garantir la stabilité, que si on l'opère fidèlement et dans un esprit de générosité. Nous ne pouvons pas même supposer qu'après tant de tristes événements, il y ait quelqu'un qui puisse oser à la tentation de profiter de la situation actuelle pour tourner l'organisation de la paix à son avantage contre les ordres de la justice. Il serait pour l'instant en mesure de présenter un bienfaiteur de l'humanité, mais l'histoire à venir, jugeant à la lumière de principes supérieurs et d'une plus grande expérience, le classerait non parmi ceux qui ont contribué à racheter le monde de l'oppression et de la violence, mais plutôt parmi les trompeurs et les faiseurs de fausse paix. L'histoire nous a montré que la paix durable ne peut naître que d'une paix véritable, d'une paix qui n'est pas le résultat d'un compromis, mais d'une paix qui est le fruit d'une véritable expérience.

L'intervention de la Providence

N'oublions pas cela devant Dieu, à qui tous les cœurs sont ouverts, et qui parle à toutes les volontés, pour qui les cœurs n'ont pas d'obscurités, les volontés pas de secrets". (Messe votive du Saint-Esprit) Maître et souverain seigneur, il tient dans ses mains le monde et l'humanité, et peut mouvoir à son gré l'esprit des hommes qui croient tenir les destinées de l'univers. Il peut causer la naissance, le progrès et la floraison des pensées et des sentiments qui inspirent une paix répondant à Ses desseins et aux espoirs des hommes de bonne volonté. Il le peut, mais il attend notre collaboration et notre coopération. L'invocation et le désir que nous L'invoquions, que nous Le priions, et voilà pourquoi toute la chrétienté, pourquoi en ce jour les enfants de la Ville Éternelle, dans le contraindre et humble, dans le repentir et l'expiation, la prière et la pénitence, lèvent les yeux et les mains vers Celui qui seul peut faire que la sérénité et la pacification de tous les peuples suivent les horreurs de la discorde et de la haine, les innombrables angoisses, surtout dans les pays qui restent des champs de bataille.

Que Dieu aide aux desseins de paix

Voilà pourquoi aussi, Nous souvenant que Dieu le Père, "manifeste sa toute-puissance surtout par la miséricorde et le pardon" (oraison de la messe du dixième dimanche après la Pentecôte). Nous le supplions de mettre fin à un tel fléau, d'amener la régénération profonde et tant désirée de l'humanité, et de hâter l'avènement d'une paix vraie et durable. La voie qui devra mener du conflit à la suspension des hostilités, de la trêve à la paix, reste encore à chaque étape à découvrir, à chaque étape à parcourir, et nous espérons que nous pourrions nous en rendre compte.

Rappel des premiers martyrs

Mais enfin, puisse cela être bien tôt, viendra l'heure fixée par Dieu et bâtie par les mérites et les prières des élus (Evangile selon saint Matthieu, XXIV, 22). Que cette heure vous trouve prêts, surtout vous enfants bien-aimés de Notre Rome. En vous voyant, en ce moment accourus en foule au pied du grand obélisque témoin du martyre de saint Pierre, nos pensées retournent vers vos ancêtres dont la foi reconnaissante a ciselé sur le piédestal de ce grand et cet obélisque le cri de joie: "Christus vincit" (Le Christ vainc).

est vainqueur). Vos pères, avant de graver sur la pierre la mémoire de ce triomphe du Christ, gage de consolation et d'espoir, l'avaient célébrée par leur courage dans la lutte et leur générosité à souffrir. Voilà l'honneur de la Rome chrétienne qui vous est maintenant confié, honneur qui s'incarne non tant dans les pierres de ses basiliques et de ses monuments que dans la foi, l'amour et la vertu de ses enfants.

La tradition à garder vivante

Malheur à nous si les enfants de Rome laissent le soin et la garde de la foi au marbre, aux toiles, aux souvenirs de la gloire passée. Enfants de la Rome chrétienne, soyez fiers de l'héritage que vous ont légué vos pères, soutenez-le dans l'honneur, devant les passés qui rappellent l'héroïsme et le commandement, devant les générations futures auxquelles vous devez préparer, dans notre époque d'angoisse, la voie de la paix, qui ne passe pas, pour le bonheur sur cette terre et dans l'éternité.

Réunion annuelle des fonctionnaires de la région, le 25 mars

L'assemblée annuelle des fonctionnaires provinciaux du groupe des Cantons de l'Est aura lieu dimanche après-midi à Sherbrooke, en la salle des Chevaliers de Colomb, rue Court. L'assemblée, qui s'ouvrira à 2 heures précises, sera sous la présidence de M. Louis-Philippe Brousseau, de cette ville, président de l'association. Outre les anciens membres, tous les nouveaux fonctionnaires sont cordialement invités à cette réunion. L'agenda comporte le rapport du président et celui du trésorier, M. Jean-Marie Grégoire, de Sherbrooke; l'élection d'un nouveau conseil d'administration pour 1945 et l'étude des résolutions et suggestions.

Le groupe des Cantons de l'Est comprend les fonctionnaires des comités de Wolfe, Compton, Richmond, Stanstead et Sherbrooke.

3 soldats de la région de St-Hyacinthe portés blessés

(D.N.C.) Trois soldats de la région de Saint-Hyacinthe ont été blessés plus ou moins gravement en Europe, sur les champs de bataille, d'après les derniers rapports qui parviennent régulièrement du ministère de la Défense nationale, Ottawa. Ce sont les soldats Guy Prémontaine, probablement le plus sérieusement blessé des trois, de Saint-Hyacinthe; Jean Laffamme, d'Acton Vale, et George Wright, fils de Mme James Wright, de McMasterville.

La Royale Air Force Britannique fut créée le 1er avril, 1918.

Directeurs du comité de réhabilitation de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 21. — (D.N.C.) — Au cours d'une assemblée du comité local de réhabilitation des anciens combattants, tenue mardi, on a procédé à l'élection de six directeurs au conseil d'administration, choisis parmi les employeurs de Saint-Hyacinthe. Ce sont MM. J.-A. Bail, président de la succursale locale de la Banque Canadienne de Commerce; J.-W. Jamieson, de la compagnie Penman's; H.-M. Rinder, de la Goodyear Cotton Company; Adrien Auger, marchand et échevin; Domina Fortin, agronome régional; Eugène Côté, président de la compagnie J.-A. et M. Côté, manufacturier de chaussures; M. Bail et Jamieson, deux anciens combattants, représentent en particulier la Légion canadienne au sein du conseil. D'autres directeurs pourront être élus au besoin, car il s'agit d'intéresser au mouvement tous les hommes d'affaires ayant des postes de commande qui leur permettent d'engager du personnel.

L'assemblée fut tenue sous la présidence de MM. Adolphe Bouchard et B.-X.-C. Bail, les deux semaines dernières présidents conjoints du Comité de Réhabilitation, pendant que M. J.-Albert Bois assumait ses fonctions de secrétaire.

Entre autres choses, il a été décidé de dresser une liste complète des militaires de la ville et de la région, afin de faciliter le travail du comité. Le lieutenant-colonel Roland Pothier, du corps de réserve du Régiment de Saint-Hyacinthe, et le soldat Sauvé, du bureau local de recrutement, ont fourni à ce sujet de précieux renseignements. Outre ceux nommés, ont porté la parole au cours de l'assemblée: MM. Romeo Forbes et Albani Rochefort, J.-B.-E. Durocher, Alphonse Deschênes et C.-J. Laframboise.

MÈRE! SOULAGEZ LA CONSTIPATION DE VOTRE ENFANT

sans laxatifs désagréables au goût ou purgatifs qui donnent des crampes

Les tablettes Children's Own, le nouveau remède grand succès pour les besoins des enfants en croissance, sont si agréables à prendre — leur effet est si doux, si normal, sans effets secondaires, sans même l'habitude la plus difficile en prendre sans se faire plaisir. C'est un moyen moderne de soulager la constipation de vos enfants. Aux pharmacies.

Un incendie détruit une maison en construction, à Beloeil

SAINT-HYACINTHE, 21. — (D.N.C.) — Un incendie de cause inconnue a détruit l'intérieur de la maison qu'un entrepreneur achevait de construire à Beloeil, non loin du pont qui relie cette municipalité à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, pour le compte de Mme A.-G. Sabourin. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de dollars, compensés en grande partie par les assurances. L'incendie se déclara alors qu'il n'y avait personne dans la maison. Sabourin et sa famille devaient entrer ces semaines-ci dans la nouvelle propriété.

Association ouvrière à Lyster

Ava été donné, dans la dernière livraison de la Gazette officielle de Québec que: La formation d'une société, sous le nom de "L'Association des Employés de la Standard Woodware Mfg. Co.", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été autorisée par le Secrétaire de la Province le 12 mars 1945. Le siège social de l'association précitée est situé à Lyster, comté de Mégantic, district d'Arthabaska. La fameuse compagnie d'assurance Lloyd's de Londres, ne s'occupe pas d'assurance sur la vie.



VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE DES GÂTEAUX!

Peu de sucre, d'œufs, de beurre; Vous pouvez quand même faire des gâteaux, si vous employez de la Swans Down! Sa finesse extrême vous permet de faire des gâteaux légers et duveteux avec 1 œuf seulement — ou même sans œuf! Son gluten tendre rend les gâteaux plus tendres et plus délicats, même s'ils contiennent peu de shortening. Son uniformité absolue donne des gâteaux de consistance uniforme et veloutée même s'il y a un peu de sucre.

Faites avec le cœur d'excellent blé canadien, la Swans Down est tamisée et retamisée jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Avec cette farine, chaque gâteau est un meilleur gâteau. Essayez les recettes qui se trouvent sur la boîte.

FARINE SWANS DOWN À GÂTEAUX

Un Produit de General Food

UNE SALVE D'APPLAUDISSEMENTS POUR LA SAUCE HP dans les SAUCES et les SOUPES

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

CETTE "FAMEUSE" JOURNÉE DE BLANCHISSAGE DEVIENT FACILE AVEC L'AIDE DE REDDY KILOWATT

REDDY DIT: L'Achat régulier de Timbres d'Épargne de Guerre vous aidera à réaliser vos rêves.

"Appartenant à ceux qu'elle sert" SOUTHERN CANADA

Le Magasin DOMINION Les JOUEUX TROUBADOURS

TRES SPECIAL!

GÂTEAUX AUX FRUITS DOMINION, lb. 39c; 2 lbs. 77c	BEURRE d'arachides, 35c
FEVES AU LARD, 10c	SOUPE aux nouilles, 2 btes 25c
PRUNES AYLMEY 2 btes 29c	CUSTARD aux citrons Harry Harne pqt 15c
CIRE A PLANCHER Hawes bte 43c	VIANDE en pâté, 7 on. bte 15c
POUDRE A PÂTE Domino bte 17c	MELASSE de table Béma de Gauvin pinte 29c
PAPIER de toilette Organdie 3 roul. 14c	JUS de pommes "Scotian Gold" 2 on. 27c
TOMATES de choix Aylmer 28 on. 12c	FARINE FIVE ROSES sac 7 lbs 24c
BLE D'INDE Doré 2 btes 20 on. 25c	"FRENCH DRESSING" Heilmann, pot 8 on. 21c
CONFITURES aux framboises pot 24 on. 35c	OLIVES QUEEN, de Mayport pot 16 on. 39c
RINSO pqt géant 45c	

VIANDES DE CHOIX

DEVANT D'AGNEAU de choix lb 47c	ORANGES gros. 253 39c gros. 206 49c
FESSE DE VEAU de choix, complète lb 25c	CAROTTES fraîches de Californie 3 pqt 25c
ROTI DE CROUPE de choix, bœuf de lb 37c	PAMPLEMOUSSES sans pépins 4 pr 25c
LONGE DE PORC de choix, bien dégraissée lb 37c	EPINARDS FRISES 2 lbs 29c
VÉRITABLE FILET D'HADDOCK lb 35c	LAITUE ICEBERG, 2 pommes 29c
FILET FUME lb 32c	

FRUITS & LÉGUMES

ORANGES gros. 253 39c gros. 206 49c

CAROTTES fraîches de Californie 3 pqt 25c

PAMPLEMOUSSES sans pépins 4 pr 25c

EPINARDS FRISES 2 lbs 29c

LAITUE ICEBERG, 2 pommes 29c

SATISFACTION GARANTIE

Toute marchandise vendue à votre magasin DOMINION est garantie vous donner 100% de satisfaction.

DOMINION STORES LIMITED

Super Suds 24c 38c

ODEX 2 pour 11c

Les coopératives d'électricité ne pourront vivre, dit M. Godbout

QUEBEC, 21. (Du correspondant parlementaire de La "Tribune") — Le bill 14 sur l'électrification rurale, n'est en somme, que la remise aux grandes compagnies de nos ressources naturelles, a déclaré hier soir à la Chambre, le chef de l'opposition, l'hon. Adélard Godbout, en dénonçant le projet de loi soumis par le gouvernement Duplessis.

M. Godbout s'est opposé à cette mesure. Il a affirmé qu'elle est inutile, et que les coopératives d'électricité ne pourront vivre. Il a rappelé que la loi de l'Hydro-Québec, révisée véritablement aux besoins des cultivateurs, en conservant à la province le contrôle de ses pouvoirs d'eau.

M. R. Chaloult, l'hon. Cyrille Dumaine, député libéral de Bagot, l'hon. Laurent Barré, l'hon. M. Godbout, l'hon. P. Tardif ont pris part au débat, hier soir.

Aujourd'hui, journée des députés, on continuera probablement l'étude de la motion Chaloult sur le travail des femmes dans les usines de guerre.

Après quelques préliminaires, comme la présentation d'une loi de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, le député du comté de Québec, M. René Chaloult, a continué son discours comme député libéral de Bagot. Il a répété que la coopération est la meilleure formule dans ce domaine, puis il a ajouté que le principe de la loi est excellent. C'est, à son avis, le meilleur projet de loi présenté à la Législature, car il est dépourvu d'esprit "trustard". Il réclame l'indépendance absolue de l'Office, et il conseille au gouvernement de choisir les meilleurs hommes. M. Duplessis lui répondit qu'il y avait des gens intègres et indépendants des compagnies. L'Office comprendra un représentant de la classe agricole, un homme de loi et un ingénieur.

M. Cyrille Dumaine — Le député libéral de Bagot est d'avis que la loi est incomplète et que le gouvernement, au lieu de prêter de l'argent aux cultivateurs, devrait construire lui-même les lignes de distribution de l'électricité. Il a parlé de l'entretien et de l'exploitation et de demander aux cultivateurs de contribuer à ce service dans la mesure de leurs moyens.

"Ce ne sont pas de beaux bills avec des titres ronflants que veulent les cultivateurs", dit M. Dumaine, mais de l'électricité dans leurs maisons et leurs bûches. Par le projet actuel, le gouvernement ne jette sur le cultivateur seul, le fardeau de l'électrification rurale. Cela coûtera trop cher et le cultivateur qui est un homme d'affaires, ne voudra pas s'engager dans des dépenses aussi élevées. Même avec l'appui de coopératives, cela coûterait trop cher. Le gouvernement donne de bons conseils pour la construction de chemins, mais il force le rural à payer seul pour l'électrification des campagnes.

Le député de Bagot répète que le gouvernement devrait assumer les frais de construction et d'entretien des lignes, et ne faire payer aux cultivateurs qu'une contribution proportionnée à ses revenus. Il réclame dans les comtés de Nouvelle et de Bagot, l'Hydro-Québec, à être construit à ses frais plusieurs milles de lignes.

M. Laurent Barré — Le ministre de l'Agriculture affirme que le présent bill vient trop tard, et il en met la faute sur ceux qui ont été maladroits du pouvoir, ces dernières années. Le présent gouvernement procède plus vite, et il aura le temps de faire quelque chose pour améliorer le sort des paysans. M. Barré voit une différence entre l'Hydro-Québec et le système des coopératives d'électricité. Dans le premier cas, c'est de l'étatisme en détail, tandis que la coopération développe le sens social. La loi actuelle est un pas dans la bonne direction, et on devrait en faire un loyal essai et la coopération sera toujours supérieure à l'étatisme. M. Barré a ajouté que cette loi améliorait la situation financière des compagnies électriques en augmentant leur débit. Le ministre de l'Agriculture s'est déclaré favorable à la nationalisation, n'y a pas d'autre moyen de rendre justice à la

de l'article 80, n'y a-t-il pas lieu de croire que le but véritable du bill 14 n'est pas de favoriser l'électrification rurale, mais de permettre aux compagnies, aux trusts, d'obtenir des concessions de forces hydrauliques, que les libéraux leur ont refusées, en passant par le truchement des coopératives.

"D'après une loi passée en 1935 le gouvernement a le droit de vendre des pouvoirs d'eau de plus de 300 C.V. Ce privilège réside à la Législature. Grâce au bill 14, les compagnies finiront par mettre la main sur les coopératives comme elles ont mis la main sur les réseaux municipaux, pour la bonne raison que les petits réseaux ne peuvent concurrencer efficacement les gros."

L'hon. A. Godbout — Le chef de l'opposition se leva immédiatement après le ministre de l'Agriculture, et déclara que le bill qu'il ne voulait pas voter, était une discussion du problème si important de l'électrification des campagnes, des considérations politiques.

M. GODBOUT : — "On sait que le bill en faveur de l'électrification rurale, la loi de l'Hydro-Québec que nous avons passée l'année dernière est véritablement une loi d'électrification rurale, et bien supérieure à celle que l'on nous présente aujourd'hui. Celle-ci n'est en somme que la remise aux grandes compagnies de nos ressources naturelles. La commission que l'on veut former est absolument inutile, et n'offre pas les garanties que nous sommes en droit d'attendre d'elle".

M. GODBOUT : — "Le gouvernement actuel a nommé le notaire Sauvé pour présider la commission. Nous n'avons pas d'objections à nous avoir confiance en lui."

M. DUPLESSIS : — "Et M. T. D. Bouchard ?"

M. GODBOUT : — "M. Bouchard n'est plus là, mais à quand même donner la preuve de sa loyauté de son côté, mais mes idées ne sont pas les siennes sur tous les sujets."

"Si les membres de l'Hydro ne sont pas assez nombreux, pourquoi ne pas en ajouter d'autres ? La nouvelle commission constitue une dépense inutile. C'est un organisme qui ne fournira aucun rendement. Que le premier ministre tente de faire faire de la politique aux membres actuels de l'Hydro, mais au défi. C'est parce qu'ils sont intouchables qu'il nous une autre commission".

M. GODBOUT : — "La nouvelle loi place les coopératives d'électricité dans des conditions où elles ne pourront vivre. L'Hydro pouvait fournir, prêter de l'argent aux cultivateurs qu'aux conseils municipaux."

M. GODBOUT : — "Le but de l'Hydro était de s'entendre avec les compagnies de façon à leur faire construire les lignes de distribution. Les compagnies sont capables de construire, pour elles-mêmes, des lignes, d'une façon beaucoup plus économique que les coopératives. Ainsi les coopératives locales n'étaient pas chargées de dépenses capitales. Elles ne faisaient que louer les services des compagnies. On a souvent abusé du mot coopération. Il est populaire, mais il ne peut guérir tous les maux. Les coopératives que l'on veut fonder ne pourront pas électrifier le reste de la province parce que le taux en sera trop élevé."

Les compagnies peuvent aider à l'électrification rurale en y employant les profits réalisés dans les villes. Cela est humain. J'estime que leurs ressources appartiennent au peuple. D'ailleurs, elles ont toujours consenti à faire bénéficier les cultivateurs de leur surplus. Il ne reste aujourd'hui à électrifier que des paroisses pauvres et des bords de ruis. Aucune coopérative ne pourrait y distribuer de l'électricité à moins de 12-20 ou 25 cents du kilowatt-heure, ce qui est trop cher pour le paysan qui ne paye que 3 cents. Pas un homme sérieux ne peut affirmer le contraire."

"Parce que l'hydro exerceait une influence salutaire sur certaines compagnies, nous les avons forcées à agrandir leurs lignes de 1300 à 1800 milles."

Le chef de l'opposition explique qu'en vertu de la loi de l'Hydro, le gouvernement prête 100% du coût de la construction des lignes rurales. En vertu du bill 14, l'Office ne prête que 75%. En vertu de la loi de l'Hydro, le taux d'intérêt est de 20%, et l'amortissement sur 50 ans, ce qui fait moins de 2 1/2% en tout, pour charges fixes sur la totalité du coût. En vertu du bill 14, la charge est de 3% pour intérêt amortissement sur le prêt de l'Office, mais pour le reste du coût (25%), le syndicat doit financer autrement et payer 5% ou plus, car il s'agit d'un placement risqué.

M. GODBOUT : — "Il ne s'en formera pas de coopératives. C'est une impossibilité absolue. La différence avec notre système, c'est que la loi de l'Hydro protège la province contre les trusts. Le bill 14 permet aux coopératives de revendre aux compagnies d'électricité des pouvoirs électriques. Si l'on tient compte de la phraseologie déguisée

BOUTONS COMEDONS — Savon et onguent CUTICURA

RASOIRS ÉLECTRIQUES — réparations de toutes les marques.

ROSS-BIRON ELECTRIC LTÉE — SHERBROOKE — Tel. 645.

GAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED — 87, rue Main, Moncton, Tel. 793.

du présent et donne des garanties pour l'avenir. La Chambre considérera que nous n'apportons pas de court-circuit au règlement de ce problème."

M. Wilfrid Hamel — L'ancien ministre des Terres et Forêts déclara sans ambages que la loi actuelle ne faisait que doubler la loi de l'Hydro, qu'elle n'est pas nécessaire, qu'elle ouvre la porte aux abus du patronage et à la corruption des élus.

M. HAMEL : — "Nous avons été habiles, depuis le début de la session, à étudier des mesures de façade qui ne changent pas grand chose dans la province. Il existe déjà dans nos statuts une loi de l'électrification rurale qui est beaucoup plus avantageuse que celle-ci. Nous nous entendons sur l'urgence du problème. Le premier ministre a cité des chiffres. J'ai ici quelques statistiques. Ainsi, 25,128 fermes québécoises ont consommé 9,749 kwh en 1942; en Ontario, 63,304 fermes consommaient 107,061,610 kwh, en 1941."

En Ontario, à cause de l'hydro provinciale, il n'y a pas de taxes. L'Ontario a payé en 1942, en 1941, un payé en taxes, \$16,660,000 ou 31 pour cent du revenu brut.

"Depuis 1921, l'Ontario a aidé jusqu'à concurrence de \$25,500,000 à l'installation des lignes secondaires et depuis 1930, la province a consenti 1,776 prêts s'élevant à un total de \$360,852. On nous demande de voter une loi désavantageuse pour le cultivateur. Elle accorde beaucoup moins de privilèges que n'en accorde celle de l'Hydro-Québec. La loi libérale permettrait de prêter 100 pour cent du coût des lignes rurales de distribution; la loi actuelle ne permet de prêter que 75 pour cent. Veut-on dire que le gouvernement précédent a été trop généreux? La loi de l'Hydro permettait de rembourser dans 50 ans la totalité empruntée à un intérêt de 2 pour cent, soit à un taux global d'environ 1-1/2 pour cent; avec le bill actuel, on prête sur 75 pour cent de la totalité empruntée à 3 pour cent. Le cultivateur ne peut pas rembourser l'autre 25 pour cent à des conditions qui ne peuvent être aussi favorables et qui s'élèveront au moins à 5 pour cent."

La loi de l'Hydro permet d'emprunter à 100 pour cent, jusqu'à un maximum de \$300,000, mais sans hypothèques; le bill 14 permet d'emprunter à 75 pour cent jusqu'à un maximum de \$500,000, mais avec hypothèques. J'attire l'attention du gouvernement sur le fait que la loi qui nous présente est beaucoup moins pratique. Ainsi, nous ne chargeons rien pour les cinq premières années d'opérations. Il n'est pas question de cela dans la loi actuelle."

M. DUPLESSIS : — "Comment a-t-on prêt d'argent et quelle longueur de lignes a-t-on construites sous la loi de l'Hydro?"

M. HAMEL : — "Le premier ministre sait bien que la loi actuelle votée l'an dernier et qu'on en commence seulement l'application."

M. DUPLESSIS : — "Le député sait-il que les commissaires de l'Hydro ont déclaré que la loi était inapplicable et inexistante?"

M. HAMEL : — "Le premier ministre ne devrait pas dire cela. Les personnes que nous avons nommées à l'Hydro n'avaient pas recherché cet emploi. Elles ont été choisies."

Continuant sa comparaison, le député de St-Sauveur explique que d'après la loi de l'Hydro, les propriétaires ruraux et même les coopératives n'avaient pas de finance à faire, pas de risques à prendre, pas de hypothèques à rembourser, pas de taxes à payer parce que l'hydro demeurait propriétaire des lignes de distribution.

M. HAMEL : — "En vertu du bill 14, la coopération doit voir à se financer elle-même, à assumer des risques, à payer des taxes. Les taux seront plus élevés avec le bill actuel, parce que les charges fixes seront aussi plus élevées et elles retomberont toutes sur les épaules du contribuable. Pourquoi donc cette loi? Pourquoi donc fonder un deuxième organisme? Nous avions nommé six l'Hydro des compétences, des gens de métier. Lorsqu'on regarde certaines dispositions de la loi, on réalise que le gouvernement a laissé la porte ouverte au patronage. Les plans devront être acceptés par l'Office. Le gouvernement pourra ainsi imposer ses amis, faire la politique. On oblige les cultivateurs à venir se prosterner devant les autorités."

M. HAMEL : — "La loi de l'Hydro-Québec assurait à la province le contrôle absolu de ses ressources naturelles. On ne pouvait vendre de concessions. Le bill 14 permet aux coopératives de revendre des chutes d'eau avec la permission de l'Office. On a voulu contourner la loi pour mieux céder aux trusts. Dans son ensemble, cette mesure est inacceptable."

Le député de St-Sauveur est d'avis que les sources d'énergie électrique

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

Les Murs d'Amiante sont très populaires.

Durant ces années de guerre, la demande pour les matériaux grandissant. Des milliers de propriétaires, forcés de réparer les murs extérieurs de leurs maisons ont trouvé avantage d'employer les bardeaux d'amiante muraux Cedargrain Johns-Manville.

Les bardeaux d'amiante Cedargrain Johns-Manville, à l'épreuve du feu et inusables, possèdent la beauté et la texture des plus charmants bardeaux de céder; ils embellissent votre maison et sont faciles et peu coûteux à poser sur bardeaux de bois, stuc ou planches à clin. Les "Cedargrains" Johns-Manville sont offerts en 2 couleurs: gris mélangé et blanc. Obtenez-les gratuitement aujourd'hui le dépliant illustré, chez votre détaillant Johns-Manville, J. Mitchell & Company, Limited, 18-20, rue Wellington, Nord. Tél.: 2300, Sherbrooke.

Chaloult donne un autre exemple d'indiscrétion

QUEBEC, 21. (Du correspondant parlementaire de La "Tribune") — M. René Chaloult, député du comté de Québec, a fait hier après-midi une mise au point en marge du discours qu'il prononçait mercredi dernier, sur le projet de l'Assemblée législative, sur le travail féminin dans les usines de guerre. On se souvient que ce discours a causé une certaine sensation et que des protestations ont été faites, notamment par un contremaître de Valcartier, du nom de O. Racine.

M. Chaloult, lisant une déclaration écrite, a dit hier que les statistiques qu'il a citées proviennent toutes d'une enquête de la Jeunesse agricole catholique et que cette association porte nécessairement l'entière responsabilité de ces chiffres. Le député du comté de Québec a ajouté qu'il croit les chiffres qu'il a cités vrais dans leur ensemble. Ils ont été corroborés dit-il, par l'abbé Aubert Chouinard, directeur de l'Œuvre Notre-Dame du Bon Conseil. M. Chaloult a cependant fait une précision en disant que lorsqu'il a parlé de "naissances illégitimes" au nombre de 150 par mois à Valcartier, il voulait dire "grossesses illégitimes."

Avant de terminer, le député du comté de Québec a déclaré qu'il n'a rien à rétracter de son discours de la semaine dernière et il a offert aux députés de consulter les pièces justificatives de son dossier, mais qu'il ne peut pas les livrer au public à cause de leur caractère scabreux. Il a ajouté que dans sa réplique, il prouvera l'opportunité de son intervention, et démontrera que Québec reste encore la province qui fournit le moins d'enfants illégitimes au Canada, et où la moralité de la femme a su garder le meilleur visage. Il a ensuite donné lecture d'une lettre de

l'abbé Aubert Chouinard dans laquelle ce dernier dit que les statistiques citées en Chambre par M. Chaloult "lui paraissent refléter exactement la situation, ou peu s'en faut". M. l'abbé Chouinard dit ensuite que les "malheureuses jeunes filles aujourd'hui, déshonorées sont de beaucoup moins à blâmer que ceux qui les ont attirées dans les villes, sans organiser leur vie sociale."

Or, M. l'abbé Aubert Chouinard, que M. René Chaloult a déclaré hier soir, qu'il n'avait jamais autorisé le député de Québec-comté à lire à la Chambre la lettre dont M. Chaloult a donné lecture à l'ouverture de la séance.

Voici ce que l'abbé Chouinard nous a dit : "M. Chaloult m'a demandé une lettre en me disant qu'il voulait la montrer aux députés, mais je ne l'ai pas autorisée à en donner lecture publique, et à la communiquer aux journaux. Cette lettre a été écrite à la hâte. Quand M. Chaloult a déclaré qu'il y avait 150 naissances illégitimes par mois parmi les jeunes filles de la campagne qui travaillent à l'arsenal de Valcartier, je crois qu'il a dit une chose inexacte. Je pense qu'il a fondé ses renseignements sur une déclaration faite par trois femmes à la police. S'il y a lieu de faire une mise au point, je la ferai."

La Division de démonstration du Service des fermes expérimentales fédérales, comprenant, en 1943-44, 160 stations de démonstration et 13 stations expérimentales régionales qui conduisent des travaux à 211 points différents dans toutes les provinces.

Pilules Dodds POUR LES REINS

Transactions Immobilières

CETTE RICHE SAGEUR AMÈNE UNE RÉVOLUTION NATIONALE EN FAVEUR DU CAFÉ CHASE & SANBORN!

UNE DEMI-TASSE DE SAGEUR? OU DU SAVOUREUX CHASE & SANBORN!

Pour Vous... un Teint Séduisant!

Loretta Young

Voyez votre épiderme s'embellir grâce à son nettoyage facial à la Mousse Crémeuse!

9 étoiles de l'écran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

La Tribune SPORTIVE

par JEAN-PAUL LAINE

Les courses de chevaux connaîtront une grande popularité cet été

La saison des courses de chevaux dans les Cantons de l'Est (si les géographes veulent bien me permettre d'inclure Sorel dans notre région à ce propos) promet de surpasser tout ce que l'on a vu dans le passé et déjà les connaisseurs commencent à s'informer du programme de l'été.

Il y a quelques années, les courses sous harnais laissaient la population aussi froide que le ventre d'un phoque, particulièrement le public de Sherbrooke, mais on ne sait trop ce qui l'a piqué, l'été dernier; toujours est-il que près de 9,000 personnes se pressaient dans l'estrade et autour de la piste de l'Exposition pour assister au premier programme de la semaine de l'Exposition, en août dernier.

Il est vrai que le programme de courses était accompagné d'un concert des Petites Fanfares des Cantons de l'Est, mais je crois que l'un et l'autre événement seul n'aurait jamais attiré une telle foule.

D'ailleurs, une après-midi de courses, en juillet, avait attiré 5,000 spectateurs, ce qui est un véritable record pour une ville comme Sherbrooke qui ne s'intéresse même pas aux assemblées politiques.

Bien que tout soit encore à l'état de projet, je crois qu'on formera un circuit de trois pistes qui opéreront conjointement: Sherbrooke, Danville et Sorel, qui, dit-on, possèdent les trois meilleures pistes de la province de Québec.

J'ai dit "projeté" par anticipation, car Sherbrooke n'entrera dans cette classe que dans quelque temps. Le Club de Courses de Sherbrooke avait commencé à préparer une piste à Collingwood, en face du camp Lord Sherbrooke, et ce projet sera probablement abandonné en faveur du terrain de l'Exposition.

(Avant de sortir votre papier et votre plume dans le but de m'envoyer une "Tribune Libre", attendez que le terme.)

J'avouerai avec tout le monde que la piste de l'Exposition n'est pas le summum de la perfection et que ce n'est pas une illusion d'optique si les coureurs semblent courir plus vite devant la grande estrade que du côté opposé; ils doivent monter une pente assez prononcée lorsqu'ils font le premier virage, au huitième de mille, et redescendent la même pente au troisième huitième, de sorte qu'ils courent réellement comme que le long de la rue St-Michel.

Cependant, si tous les projets se réalisent, les choses vont changer, l'été prochain. Non, on ne fera pas la pente en sens opposé; on va la faire disparaître complètement.

Des ingénieurs doivent se rendre à l'Exposition demain, en compagnie des directeurs de l'Exposition et des membres du Club de Courses afin d'étudier les améliorations qu'il y aurait à faire et on se mettra à l'ouvrage incessamment, de façon à ce que les courses à Sherbrooke puissent commencer dès le mois de mai.

On élargira considérablement la piste sur tout son parcours d'un demi-mille et on fera disparaître la fameuse pente. Quelques-uns, plus pessimistes que d'autres, prétendent qu'il y a une différence de niveau de 20 pieds entre la partie de la piste en face de la grande estrade et la partie opposée.

Lorsque tout sera terminé, on aura peut-être des courses à toutes les semaines à Sherbrooke, ou, au moins, à toutes les deux semaines.

On prendra-t-on les chevaux, me demanderez-vous, puisque le département de la voirie est maintenant motorisé?

Si c'est la votre problème, ce n'est pas tout-à-fait celui des organisateurs, qui se demandent où on va loger tous les chevaux.

La Lame Minora RASE AVEC CONFORT

La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.



4 LAMES 10¢

Minora BLADES

CE SOIR 8.30 hres

DERNIERE REPRESENTATION

FAMEUX SPECTACLE DE PATINAGE DE FANTAISIE

New York Ice Fantasy

À L'ARÉNA

LES MEILLEURS ARTISTES DU PATIN AU MONDE

ADMISSION — Promenade et Loges \$1.50

Sièges réservés \$1.00 — Admission générale 50c

Les Canadiens subissent un blanchissage dans la 1ère partie

Les clubs de l'est sont vainqueurs dans la Ligue Américaine

(PC) — Les clubs de la section est, ont pris les devants, hier soir, à l'ouverture des séries semi-finales de la Ligue Américaine de Hockey.

Les Bruins de Buffalo, qui jouaient à Cleveland, ont battu les Islanders de la section ouest par 4-1. A Indianapolis, les Bears de Hershey ont battu les Capitals par 3-1.

Les quatre clubs poursuivent leurs séries de quatre à sept jours, alors que Cleveland joue à Buffalo et qu'Indianapolis se rend à Hershey.

A Cleveland, les Bruins ont profité d'une punition de deux minutes à Dan Spruiell, des Capitals, pour marquer le premier but.

George Pargeter ont enregistré chacun un point avant que les Bruins ne reviennent au complet.

Pargeter compte encore à la troisième période après que Rex Kohn, qui avait marqué le seul point des Capitals, ait été expulsé au début de la deuxième.

A Indianapolis, Norm Calladine et Art Strobel ont donné à Hershey une avance de deux points, à la fin de la première période, et Pete Leavick a réduit cet avantage à un seul point avant la fin de la période. Hal Cooper compte encore pour les Bears dans les premières minutes de la troisième période.

Les deux clubs se sont montrés prudents et la mise-en-éche a été très dure; toutefois, les Bruins ont eu l'avantage à la fin de la première période, effectuant 20 lancers contre 10 pour les Capitals.

Frank McCool, le cerbere des Leafs, détenteur de la coupe Calder, a remis chaque année à la meilleure recrue de la saison comparative à 14 lancers des joueurs de Toronto sur Bill Durnan, qui a mérité la trophée Vézina, étant le

gardien de buts qui fut déjoué le moins souvent durant la saison régulière.

La partie fut passablement rude et les "Buccs" Bouchard, le gardien de défense des Canadiens, malmené par les adversaires, tandis que Babe Pratt rendait la pareille aux Habitants de l'autre extrémité de la patinoire.

Le but de Kennedy fut chancelant, mais il eut le même résultat que s'il eût été mérité. A la suite d'une attaque des Leafs, Leo Lamoureux, en tentant de passer le gardien de la rondelle que Ted Frappa comme une balle de baseball; Bill Durnan mit son bâton devant le cauchouche, mais celui-ci frappa d'abord le hockey du gardien des Bruins, puis le poteau des filets et roula enfin au fond des buts.

Les deux clubs en viendront aux prises une deuxième fois demain soir, au Forum, après quoi la série se poursuivra à Toronto.

Les Canadiens de J.-A. Parisien et les étudiants du Séminaire St-Charles Borromée se disputent la trophée George Povey pour le championnat intermédiaire du hockey de Sherbrooke à l'Aréna de l'Exposition, demain soir. Bien qu'on n'ait pas encore annoncé l'heure officielle de la partie, il est probable qu'elle commencera à 7.30 heures et sera suivie d'une deuxième

6,000 spectateurs ont assisté à la finale de basketball de laquelle le collège St-George Williams a gagné le championnat, au gymnase de McGill et on dit que le Forum commence à s'intéresser de plus en plus à ce sport de sorte qu'il y aura de surprenant qu'une ligue opère dans l'amphithéâtre de la rue St-Catherine, l'automne prochain.

Les autorités du Forum font présentement des arrangements pour présenter des exhibitions et des concours de sauts en ski, l'hiver prochain, comme cela se pratique déjà au Madison Square Garden, à New-York. On songe à changer la méthode d'accorder la trophée Vézina dans la Ligue Nationale de Hockey; depuis que Léo Dandurand a fait don de ce trophée au gardien de buts qui, chaque année, s'est laissé déjouer le moins souvent. Cependant, tout le monde s'accorde à dire que dans la majorité des cas, le gardien de buts qui s'est laissé déjouer le moins souvent est celui qui est protégé par la meilleure défense et par conséquent, le moins occupé de toute la ligue. On propose de tenir compte du nombre de fois qu'un cerbere se laisse déjouer proportionnellement au nombre de lancers qu'il bloque pour décider du vainqueur du trophée.

Une des raisons de la force du S.S.C. réside dans le fait que presque tous les joueurs sont habitués à jouer ensemble depuis plusieurs années déjà et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'ils remportent la trophée George Povey, demain soir.

C'est la première fois que les étudiants prennent part aux éliminatoires pour ce trophée et l'abbé Lizée a confiance que ses joueurs retourneront au Séminaire avec l'emblème du championnat intermédiaire de Sherbrooke des leur premier essai.

Alva Blouin, l'instructeur des Canadiens, aligne son alignement ordinaire et recevra probablement quelques renforts du Canadien Juvenile, champion des Cantons de l'Est qui doit rencontrer les champions de Montréal à l'Aréna de l'Exposition.

Les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Alors, les Canadiens ont eu des difficultés, cet hiver, à cause des vides qu'on créés les appels de l'armée et ils ne faisaient pratiquement que commencer à fonctionner normalement lorsque la saison s'est terminée. Toutefois, ils ont fait une belle lutte aux Fantômes de Richmond en semi-finale du circuit Pierre-Emile Couture, ne succombant que par 3-1 et 5-4 après deux parties fort corsées.

Valleyfield remporte une 2ème victoire

CORNWALL, 21 (PC) — Les Braves de Valleyfield ont pris les devants dans la finale de quatre de sept pour le championnat de la Ligue Interprovinciale de Hockey, hier soir, alors qu'ils ont battu les Cookies de Cornwall par 5-2 dans la troisième partie. Les Braves ont maintenant une avance de 2-1 dans la série.

Après une première période sans point, Gordie Drillon compte le premier but des Braves en enlevant la rondelle à Bobby Carraher en avant des filets de Cornwall; Drillon compte un autre but à la troisième période, avec l'aide de Plamondon.

Gérard Plamondon, qui avait également aidé au premier point de Drillon, en compte un lui-même, à la deuxième période et Toupin score la troisième but de Valleyfield, à la même période. Le dernier point des Braves fut enregistré par Rosario Joannette, à la troisième période.

Après que Bobby Burr eût compté le premier point de Cornwall, à la deuxième période, les Cookies furent incapables de déjouer Lascelles jusqu'à ce que Gérard Gravel accepta des passes des frères Lazon pour score le deuxième but, dans la dernière minute de jeu de la partie.

Valleyfield, substituts: Connolly, Plamondon, Campbell, Drillon. Cornwall, substituts: Desroches, Vallières, Gray, B. Lazon, P. Lazon, Demers, Bean. Arbitres: Murray et Barrett.

Première période
Aucun point.
Deuxième période
1-Valleyfield Drillon (Plamondon) 9:21
2-Valleyfield, Toupin (Burr) 14:17
3-Cornwall, Burr (Perron) 14:54
4-Valleyfield, Plamondon 18:52
Punitions: Bean, Connolly.
Troisième période
1-Valleyfield, Drillon (Plamondon) 1:50
2-Valleyfield, Joannette 12:41
3-Cornwall, Gravel 15:46
Punitions: Campbell, Poirant, B. Lazon.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

Les Bruins causent une surprise à Détroit, en semi-finale

Les clubs d'étoiles dans la Ligue Nationale

(PC) — Les Bruins de Boston ont remporté une victoire de 4-3 sur les Red Wings de Détroit dans la première partie de la semi-finale de la Ligue Nationale de Hockey devant une assistance de 10,283 spectateurs, ici, hier soir.

C'était la première victoire des Bruins sur Detroit depuis le 28 décembre, 1943.

Les Bruins se montrèrent supérieurs aux Wings, dans la première période, fournissant un ensemble offensif parfait et un jeu défensif excellent. Bill Cowley, Bill Culpole et Herbie Cain déjouèrent Harry Lumley, cerbere de 18 ans des Wings, dans la première période, pour donner l'avantage aux visiteurs.

Grâce à un ralliement de la troisième période, les Wings réussirent à percer la défense de leurs rivaux, mais il leur manqua tout de même un but pour atteindre le total des Bruins.

Une seule punition fut infligée durant toute la partie, Gino Rozzi passant deux minutes au pénitencier pour avoir fait tomber Jud McAtee, mais immédiatement après le coup de sifflet mettant un terme à la joute, un demi-douzaine de joueurs des deux clubs en vinrent aux coups devant le banc des joueurs et la bagarre dura environ deux minutes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

compté par Earl Seibert d'un lancer de revers de quinze pieds des buts, mais Jack McGill porta bientôt le compte à 4-1 en faveur des Bruins, après 7.22 minutes de la troisième période.

Moins de deux minutes plus tard, Joe Carveth réussit à déjouer la défense de Boston pour aller enregistrer le deuxième but de Detroit et Eddy Bruneteau score la troisième d'un lancer à cinquante pieds des filets.

Detroit, substituts: Lacombe, Howe, M. Bruneteau, Carveth, Woody, H. Jackson, Quackenbush, Lindsay, Gaudreault, Glad, Egan, Shewchuk, McGill, Brennan, M. Fillion, Bennett. Arbitre: Clancy; juge de ligne: Proulx et Meehan.

Première période
1-Boston, Cowley (Jennings) 4:29
2-Boston, Cowley (Smith) 10:07
3-Boston, Cain (Cowley) 14:04
Punitions: Russell.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
4-Detroit, Seibert (McAtee) 4:51
5-Boston, McGill (Smith) 7:22
6-Detroit, Carveth (Woody) 9:05
7-Detroit, E. Bruneteau (Carveth) 10:04
Aucun point.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

Durnan mérite le trophée Vézina une deuxième fois

MONTREAL, 21 (P.C.) — Une nouvelle qui n'a surpris personne est celle qui annonçait que le trophée Vézina avait été accordé à Bill Durnan, des Canadiens de Montréal, le gardien de buts qui a été déjoué le moins souvent dans la Ligue Nationale, cet hiver.

C'est la deuxième année consécutive que Durnan mérite cette récompense, l'hiver dernier, alors qu'il faisait ses débuts dans le hockey majeur. Il a été déjoué quarante fois moins souvent que tout autre gardien de buts ayant passé toute la saison dans la Ligue, cette année.

Il a laissé passer la rondelle derrière lui 121 fois en 50 parties, soit une moyenne de 2.42 points par partie. C'est là un peu plus que sa moyenne d'il y a un an, alors que ses adversaires ne l'avaient déjoué que 109 fois.

Son plus proche rival est Frank McCool, de Toronto, qui s'est laissé déjouer 131 fois pour une moyenne de 3.22 par partie. Les Red Wings de Detroit n'avaient que 161 points contre eux également, mais ils ont utilisé plusieurs gardiens de buts, cet hiver. Harry Lumley, qui a pris part à 37 de leurs parties, a conservé une moyenne de 3.21 points par jouée.

Le gros but, qui est âgé de 28 ans, est arrivé aux Canadiens au début de la saison dernière après s'être illustré avec le Royal de Montréal, dans la Ligue Québec Senior. Né à Toronto, il vint à Montréal après avoir joué pour les Blue Devils de Kirkland Lake, gagnants de la coupe Allan en 1940.

NEWARK, N.J. — Johnnie Carter, 161 1-2, de Philadelphie, a obtenu la décision sur The Cocks Kid, 162 1-2, de New Haven, en 10 rondes.

Les Bruins furent pour un moment démoralisés par un but

C'EST LE PRINTEMPS... C'EST PÂQUES

CHEZ SAINT-JEAN!



CRÉATIONS:

LANGBURN — SAINT-JEAN SPECIAL
ET PRINTZESS

MANTEAUX DE TOILETTE

Chic crêpe de laine noir ou marine dans une excellente variété de modèles amples et ajustés... avec ou sans garnitures de braid. Ces manteaux sont de suprême élégance et absolument indispensables pour les activités sociales de nos jours.

MANTEAUX DE SPORT

Choix de tweed, camel, llamas, bouclé dans les modèles populaires, amples ou ajustés. Nous avons: rouge, bleu poudre, aqua, vert, vert-mousse, coco et camel. Quelques-uns avec collet de velours.



NOS STYLES EXCLUSIFS:

- FASHION GUILD
- LOUIS BERGER
- LAWRENCE
- DEJA

ROBES IMPRIMÉES

Voyez ces rafraichissantes petites robes de crêpe imprimé. Vous serez transportées dans un stage plus avancé de la nouvelle saison en voyant ces imprimés multicolores, qui furent l'objet de vos rêves et de vos pensées.

Ravissants nouveaux modèles, une ou deux pièces, d'une coupe experte et impeccable.

(AU TROISIEME)



MANTEAUX LONGUEUR TROIS-QUARTS

La présente saison printanière met en vogue le manteau de longueur trois-quarts, dans un choix de styles variés: ample, avec ceinture ou demi-ceinture. Vous les trouverez dans une variété de lainages très souples et de teintes glorieuses, pouvant s'harmoniser parfaitement avec votre costume, pour former un ensemble trois pièces, du plus heureux effet. Vous les aimerez... vous les porterez à satiété parce qu'ils sont pratiques, très jolis. Garnitures de braid, de boutons de fantaisie, etc.



C. C. Saint Jean
LIMITÉE

E. E. GOODENOUGH, prés.

21, rue Wellington-Nord — Sherbrooke — Téléphone 1236-1237

Il ne reste que
8 JOURS
avant Pâques